



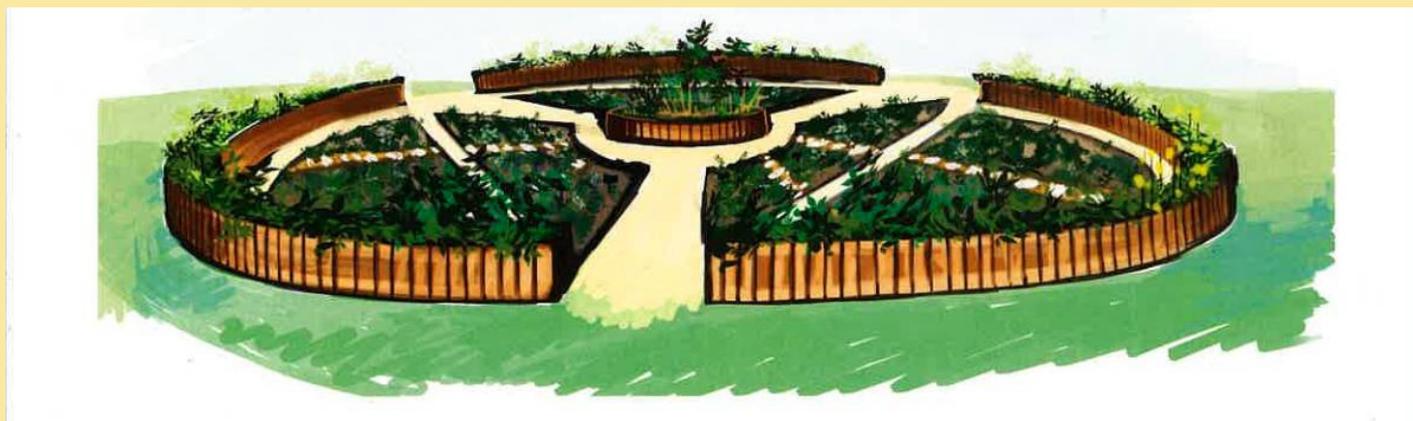
« Qu'il est doux, sous les flots de sa tiède rosée  
De voir se ranimer la nature embrasée,  
Et de sentir la vie, arrêtée un moment,  
Rentrer dans chaque feuille avec frémissement ! »

- Ondine Valmore, 1851, *A Jacques*

## Une grande nouvelle !

La mairie a proposé au centre social **un nouvel espace de jardin**, comportant de nombreux avantages pour le projet ! Le collectif de jardinier.es **attend encore des précisions** pour savoir si l'installation pourra être pérenne, et quand les plantations sur place pourront commencer. Affaire à suivre, et plus de détails viendront lorsque le collectif sera mieux informé.

Pour ce qui est du terrain sur lequel nous avons travaillé jusqu'à maintenant, il **reste la propriété du centre social**. Il est nécessaire de réfléchir à ce qu'il pourrait devenir !



Représentation graphique du futur mandala des jardins du mas



# Règlement intérieur

Nous avons pu rédiger un règlement intérieur pour les jardins du mas, qui sera **amené à être modifié au fil du temps**. Les points forts :

- Le **côté collectif** du jardin sera ouvert en présence de l'animatrice **une matinée et un après-midi par semaine minimum**. Cela pourra évoluer.
- L'accès aux **parcelles individuelles** sera **plus libre**, mais avec des limites horaires.
- Des **réunions régulières** seront établies pour mieux se connaître, mais aussi discuter des points positifs et négatifs du projet au fur et à mesure de sa progression, et **prendre les décisions pour la suite**.
- Le jardin devra être cultivé de manière **écologique et économe en eau**.
- Les **parcelles individuelles** seront louées sur **deux ans**, avec une **rotation** s'il y a de la demande, et attribuées sur la base de **critères sociaux** et de **l'ancienneté de la demande**.
- Les jardinier.es devront faire très attention à **limiter au maximum le bruit** au jardin, dans le but de ne pas déranger le voisinage.

## A vos agendas !

Dans les semaines à venir, nous allons **enlever les ronces et égaliser le terrain** sur la parcelle du mas, puis y **semer** quelques petites choses. Nous allons également **revoir nos plans de jardin** : calquer le plan d'origine sur le nouveau terrain, imaginer à quoi notre terrain "annexe" va servir, et faire des plans de culture. Le printemps arrive à grandes enjambées, donc nous n'allons pas chômer !

**Pour toute question, contactez Gaëlle :**

@ : [lesjardinsdumas@cscheyrieux.fr](mailto:lesjardinsdumas@cscheyrieux.fr)

☎ : 04 78 40 06 87

